
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT :

Sur la Commune de VALLORCINE (74660), sis lieudit « Plan de l'Envers », L'Ours Bleu, cadastré section A n°4170, 4882, 4884 et 4836, d'une contenance de 7 487m² :

Un appartement n°C21 (lot 2183 de la copropriété) :

Au 2^{ème} étage du Bâtiment C, comprenant un dégagement, une cuisine ouverte sur un salon ouvert sur une terrasse, une chambre avec une salle de bains ouverte sur la terrasse, une chambre avec une salle d'eau-WC ouverte sur la terrasse et un WC.

Superficie de 50,98 m².

Un emplacement de stationnement (lot 2027 de la copropriété) :

Au niveau -2 du sous-sol un emplacement de stationnement automobile

LE BIEN EST LOUE SELON BAIL COMMERCIAL EN DATE DU 11 DECEMBRE 2007

MISE A PRIX : 77 000 € outre charges et frais

VISITE SUR PLACE : VENDREDI 12 FEVRIER 2021 DE 14H30 A 15H30

ADJUDICATION LE JEUDI 4 MARS 2021 A 14H

au Palais de Justice de BONNEVILLE, 18 quai du Parquet – 74130 BONNEVILLE

Cette vente est poursuivie en UN LOT à la requête de la **société**

EUROTITRISATION,
Société Anonyme,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le n°B 352 458 368, ayant son siège social 12 rue James Watt – 93200 SAINT DENIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Es qualité de représentant du fonds commun de titrisation CREDINVEST, compartiment CREDINVEST 2, venant aux droits du CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE

DÉVELOPPEMENT

(CIFD) en vertu d'un contrat de cession de créances en date du 29 avril 2019.

Ayant pour avocat constitué Maître Emilie BURNIER-FRAMBORET, Avocat au Barreau de BONNEVILLE, y demeurant 3 rue du Maréchal Leclerc, 74300 CLUSES, chez lequel domicile est élu.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE.